

**M. Yves Vandewalle.** Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, monsieur le président de la commission, messieurs les rapporteurs, mes chers collègues, je souhaite appeler votre attention sur le nécessaire renforcement du lien armée-nation et, dans ce cadre, sur le rôle fondamental de l'éducation à la défense.

**M. Maxime Gremetz.** Vaste plaisanterie !

**M. Yves Vandewalle.** En effet, il est plus que jamais nécessaire de veiller à maintenir un lien entre les armées et la nation qui soit réel, du fait, bien sûr, de la professionnalisation des armées, mais aussi de l'importante réduction de la présence militaire sur le territoire en raison des profondes restructurations en cours. Tel est l'enjeu du parcours citoyen, dont la journée d'appel et de préparation à la défense constitue un élément incontournable. À ce titre, on ne peut qu'être satisfait de l'objectif fixé pour 2010 : « Le contenu de la JAPD sera rénové et centré sur sa mission fondamentale de sensibilisation des jeunes aux nouveaux enjeux de défense et de sécurité. »

Cependant, il me semble que la JAPD ne peut en une seule journée relever le défi de sensibiliser nos jeunes aux nouveaux enjeux de défense et de sécurité.

**M. Maxime Gremetz.** Y êtes-vous ?

**M. Yves Vandewalle.** J'en ai organisée beaucoup, monsieur Gremetz, et nous y étions même une fois allés ensemble.

**M. le président.** Monsieur Vandewalle, vous n'êtes pas obligé de répondre aux interpellations.

**M. Yves Vandewalle.** Je poursuis. Le sujet est trop large et trop complexe pour être traité, et surtout assimilé, en aussi peu de temps.

Aussi devons-nous veiller à instaurer une complémentarité efficace entre la JAPD d'une part, et l'éducation à la défense d'autre part, autre élément incontournable du parcours citoyen, qui a été confiée au ministère de l'éducation nationale par la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national. L'enseignement de la défense est désormais dispensé dans le cadre des programmes du second degré au travers des matières telles que l'éducation civique, l'histoire, la géographie ou encore la philosophie. Cependant, la mise en oeuvre de cet enseignement se heurte dans les établissements à une formation insuffisante des personnels enseignants, alors même que celle-ci est la clé de la réussite. Certes, les trinômes académiques y contribuent, mais pas suffisamment ; et il appartient au ministère de l'éducation nationale de mettre en place une véritable politique de formation des formateurs si l'on veut bien et correctement appliquer les programmes. Dans ce contexte, je m'étonne que l'annexe budgétaire ne mentionne que « la sensibilisation des professeurs stagiaires dès leur formation initiale », et reste silencieuse sur la formation continue, pourtant essentielle si l'on veut bien raisonner en stock.

**M. Jean-Pierre Brard** et **M. Maxime Gremetz.** Parlez français !

**M. Yves Vandewalle.** C'est tout de même du français, mes chers collègues.

**M. Maxime Gremetz.** Pas de français ! Le français fait partie de notre patrimoine !

**M. Yves Vandewalle.** En tout cas, ce n'est pas de l'anglais...

Concernant les moyens mentionnés dans l'annexe budgétaire, je note qu'il est proposé d'engager « une politique volontariste afin de faire progresser les visites des sites militaires ». C'est une bonne idée si les visites s'inscrivent dans des actions de formation initiale ou continue pour éviter le tourisme militaire.

**M. Jean-Pierre Brard.** Qu'est-ce que le tourisme militaire ?

**M. Yves Vandewalle.** Il me paraît très utile de privilégier les visites d'enseignants car les capacités d'accueil des unités militaires étant limitées en raison du rythme soutenu de leurs activités, il convient de rechercher un fort pouvoir démultiplicateur auprès des élèves.

Par ailleurs, et j'espère ne choquer personne, je considère qu'il faut mieux équilibrer la part consacrée à la mémoire et celle dévolue aux enjeux géopolitiques de notre temps.

Pour conclure, je salue l'initiative de confier à notre collègue Patrick Beaudouin une mission d'information sur la JAPD, et je lui soumets tout de suite une première idée : organiser des tests rapides de connaissance à l'ouverture des journées d'appel et de préparation à la défense pour évaluer le niveau de connaissances des jeunes. Je pense que ce serait une expérience utile et intéressante.

**M. Jean-Pierre Brard.** On n'a pas besoin de faire de tests pour le savoir !

**M. Maxime Gremetz.** Ils ne passent même pas de test sanitaire ! je l'ai proposé : on m'a répondu que ce serait trop cher !

**M. Yves Vandewalle.** Monsieur le secrétaire d'État, mes chers collègues, l'esprit de défense, nous le savons tous, n'est pas inné. Il se construit par l'adhésion consciente et partagée à des valeurs communes au sein d'une même collectivité humaine. Tel est l'enjeu du parcours citoyen qui doit y contribuer plus efficacement. Je sais que vous y travaillez, monsieur le secrétaire d'État, et je vous assure de tout mon soutien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*